

Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 22 août 2014, à compter de 10 h à la salle du conseil municipal au 125, 12<sup>e</sup> Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Mario Léonard, conseiller (10h10)  
Yvon Forget, conseiller (10h08)  
et  
Normand Bélanger, directeur général

### **ÉTAIT ABSENT**

Georges Piché, conseiller

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

**2014-08-206**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Octroi du contrat du centre sportif - Mise à niveau lot-2
- 5- Centre sportif Lot-1 – Paiement numéro 1
- 6- Centre sportif Lot-1 – Paiement numéro 2
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2014-08-207

**OUVERTURE DE SOUMISSION  
POUR LA MISE À NIVEAU LOT-2 - FN-14-L-02**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public faite par le système d'appel SEAO pour la mise à niveau Lot-2 du centre sportif FN-14-L-02;

**CONSIDÉRANT** qu'une seule entreprise a soumissionné;

**CONSIDÉRANT** que l'offre se détaille comme suit :

- Groupe Piché Construction inc.	957,958.77 \$
TPS	47,897.94 \$
TVQ	<u>95,556.39 \$</u>
- Total	1,101,413.10 \$

**CONSIDÉRANT** que le soumissionnaire selon un rapport de la firme WSP Canada inc. est été jugé conforme à notre devis;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'octroi du contrat de la mise à niveau Lot-2 du centre sportif Ben-Leduc soit accordé à « Groupe Piché Construction inc. » au coût de 957,958.77 \$ avant taxes, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation finale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE

2014-08-208

**PREMIER VERSEMENT, MISE À NIVEAU LOT-1 FN-14-L-01**

**CONSIDÉRANT** que la firme d'ingénierie de la municipalité selon son rapport du 16 juillet 2014, recommande le premier paiement à l'entrepreneur un montant de 96,154.65 \$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le directeur général soit autorisé à émettre un premier versement au montant de 96,154.65 \$ plus taxes à l'entreprise Groupe Piché Construction inc. en marge des travaux de la mise à niveau du centre sportif Ben-Leduc Lot-1 selon le devis 131-25246-00.

ADOPTÉE

2014-08-209

**DEUXIÈME VERSEMENT, MISE À NIVEAU LOT-1 FN-14-L-01**

**CONSIDÉRANT** que la firme d'ingénierie de la municipalité selon son rapport du 18 juillet 2014, recommande le deuxième paiement à l'entrepreneur un montant de 82,709.55 \$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le directeur général soit autorisé à émettre un deuxième versement au montant de 82,709.55 \$ plus taxes à l'entreprise Groupe Piché Construction inc. en marge des travaux de la mise à niveau du centre sportif Ben-Leduc Lot-1 selon le devis n° 131-25246-00.

ADOPTÉE

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil est levée à 10 h 15.

---

GILBERT PILOTE,  
Maire

---

NORMAND BÉLANGER,  
Directeur général